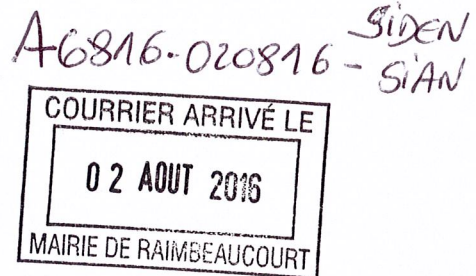


LE PRESIDENT

Monsieur le Maire

MAIRIE

59283 RAIMBEAUCOURT

**LETTRÉ RECOMMANDÉ AVEC A.R.**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous notifier les délibérations adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN lors de ses réunions en dates des 17 Décembre 2015 et 14 Juin 2016 pour :

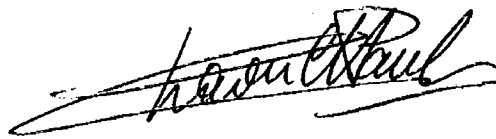
- **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT et PHALEMPIN (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable »** (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**)
- **Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de NEUVIREUIL, SAINS-LEZ-MARQUION et VIS-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable »** (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**) et « **Défense Extérieure Contre l'Incendie** »,
- **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de BELLONNE, GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT et OISY-LE-VERGER (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable »** (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**) et « **Défense Extérieure Contre l'Incendie** »,
- **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Ville de DENAIN (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable »** (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**)
- **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC) (Nord) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,**
- **Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de COUCY-LES-EPPES et EPPES (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif ».**

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Assemblées délibérantes des Collectivités membres du SIDEN-SIAN doivent être consultées. Elles disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ces nouvelles adhésions.

C'est pourquoi par la présente, je vous saurais gré de bien vouloir réunir votre Assemblée afin de statuer sur ces demandes et m'adresser ensuite la délibération correspondante en double exemplaire. A cet effet, je joins à la présente un projet de délibération.

A toutes fins utiles, vous avez la possibilité de télécharger le modèle de délibération,  
à savoir : <http://www.noreade.fr/delibadhesionjuil2016.docx>  
(*Veillez taper cette adresse internet directement dans la barre d'adresse de votre navigateur.*)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Raoult', written in a cursive style with a long horizontal flourish underneath.

PJ : 1 dossier

**P. RAOULT**  
**Président du SIDEN-SIAN**